



École Saint-Anselme

2743, rue De Rouen
Montréal (Québec) H2K 1N2
Téléphone : 514.596.5820
Courriel : stanselme@csdm.qc.ca
Site web : st-anselme.csdm.ca

Info-parents janvier 2021

Bonjour chers parents,

J'espère que tout va bien pour vous et votre famille. Voici l'info-parents de janvier.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES AJOUTÉES - Rappel

Demain, jeudi 14 janvier, je vous rappelle que c'est une journée pédagogique. C'est une des trois journées ajoutées. Les deux autres journées pédagogiques ajoutées sont le vendredi 5 février et le mercredi 24 mars.

BULLETIN

Je vous écrirai sous peu (d'ici le début de la semaine prochaine) au sujet du report ou non du premier bulletin.

RENCONTRE ZOOM AVEC LA CONSEILLÈRE DE L'ARRONDISSEMENT - Rappel

La rencontre d'échanges avec Mme Mauzerolle, conseillère, est le 20 janvier prochain, de 17h00-18h30. Ce sera un moment idéal pour partager vos idées et opinions au sujet du quartier. Il pourra être question de divers sujets, comme la vitesse, la ruelle derrière l'école, la rue familiale l'été, les blocs de béton, les limiteurs de vitesse, les radars, les lumières de circulation, et bien d'autres. C'est vraiment une belle tribune.

Voici le lien d'inscription :

[https://zoom.us/meeting/register/tJUkcuCqQTKiGNHMB02mkIKxLK5VAPG-w1NN](https://zoom.us/join/zoom/register/tJUkcuCqQTKiGNHMB02mkIKxLK5VAPG-w1NN)

Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

PERIODE D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ELEVES DU 13 AU 29 JANVIER 2021

L'inscription pour un nouvel élève du préscolaire (4 ans ou 5 ans) ou du primaire doit être faite en ligne.

Pour que l'enfant fréquente le préscolaire 4 ans : doit avoir 4 ans au plus tard le 30 septembre 2021 ;

Pour que l'enfant fréquente le préscolaire 5 ans : doit avoir 5 ans au plus tard le 30 septembre 2021 ;

Pour que l'enfant fréquente la 1^{re} année : doit avoir 6 ans au plus tard le 30 septembre 2021.

Tous les documents à remplir ainsi que l'ensemble des informations se trouvent sur le site internet de l'école <https://st-anselme.csdm.gouv.qc.ca/> sous l'onglet à gauche **Inscrire son enfant**.

Une fois les documents complétés, vous devez contacter Mme Stafy José, secrétaire, afin de prendre un rendez-vous (obligatoire). On peut la rejoindre au 514-596-5820, poste 1200.

On doit apporter lors du rendez-vous les documents suivants :

- Les formulaires complétés et signés (il est possible de nous les envoyer par courriel à stanselme@csdm.qc.ca afin qu'on les imprime pour vous) ;

Élèves nés au Canada

Lors d'une première inscription, une preuve d'identité de l'enfant ET du parent devront être présentées

Preuves d'identité acceptées

- Acte de naissance de l'enfant (grand format incluant les noms et prénoms des parents)
- Certificat de changement de nom (émis par le ministère de la Justice du Québec)
- Certificat de jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse)
- Confirmation de jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse)
- Ordonnance de placement (si le lieu et la date de naissance de l'enfant n'apparaissent pas sur le document, il faut fournir un document complémentaire où ces données apparaissent)
- Certificat de statut d'Indien
- Lettre attestant l'identité de l'élève et signée par la direction du centre d'accueil pour l'élève en centre d'accueil

Élèves nés à l'extérieur du Canada

Lors d'une première inscription, une preuve d'identité de l'enfant ET du parent devront être présentées

Preuves d'identité acceptées :

- Acte de naissance (incluant les noms et prénoms des parents) avec la traduction officielle en français
- Acte de naissance avec la traduction officielle en français
- Carte ou confirmation de résidence permanente
- Certificat de jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse)
- Confirmation de jugement d'adoption (émis par le tribunal de la jeunesse)

Deux preuves de résidence du domicile des parents doivent être fournies. Voici une liste de preuves acceptées :

Preuves d'adresse acceptées

- Relevé d'emploi
- Permis de conduire du Québec
- Compte de taxe scolaire ou municipale
- Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire
- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution
- Preuve d'assurance d'habitation
- Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
- Relevé de compte bancaire au Québec
- Relevé de carte de crédit
- Avis de cotisation de Revenu Québec
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec

* Dans le doute ou lors de situations particulières, la Commission scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence au Québec. De plus, la

Commission scolaire se réserve le droit de demander d'autres documents que ceux mentionnés ci-dessus pour certaines situations complexes.

Afin de pouvoir répondre à certains parents, il y aura une « soirée » d'inscriptions, avec rendez-vous obligatoire, le mercredi 27 janvier, de 16h30-19h15.

COVID – OUTIL D'AUTOÉVALUATION DES SYMPTÔMES

Si vous pensez avoir été exposé à la COVID-19 ou si vous présentez des symptômes s'apparentant à la COVID-19, vous êtes invité à remplir cette autoévaluation des symptômes de la COVID-19 pour obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Cette évaluation peut être remplie pour votre enfant ou pour un autre membre de votre famille.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

En toute collaboration,



Sylvie Beaudoin